

Informations éditoriales

Référent filière et rédacteur



Florian Martel
FREDON Occitanie
f.martel@fredon-occitanie.fr
www.fredonoccitanie.com

Direction de publication et supervision



DRAAF Occitanie Unité
Ecophyto
draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr



Occitanie

Filière Jardins, Espaces verts et Infrastructures (JEVI)

Aleurode épineux du citronnier (*Aleurocanthus spiniferus*)

EDITO / SOMMAIRE

Ce BSV reprend l'exhaustivité du BSV « toutes filières » publié en août 2023 par la chambre d'agriculture d'Occitanie.

Sommaire

Origine.....	2
Dégâts occasionnés et symptômes.....	2
Situation en Occitanie.....	3
Restriction à la circulation des végétaux.....	4
Que faire en présence d'un foyer ?.....	4
Participer au BSV JEVI.....	5

Rejoignez le réseau d'observateurs BSV JEVI !

Le contenu des Bulletins de santé du végétal (BSV) est basé sur les informations issues d'un réseau d'observateurs. La fiabilité du BSV est d'autant plus grande que le nombre d'observations est important.

Rejoignez le réseau et participez à l'enrichissement des BSV en apprenant à mieux observer vos cultures !

<https://www.fredonoccitanie.com/surveillance/espace-non-agricole/bsv-jevi/>

Les avantages à être observateur :

En plus de s'inscrire dans une démarche collective et pro-active, devenir observateur pour la Surveillance biologique du territoire a également de nombreux avantages à titre personnel :

- faire partie d'un réseau multi-partenaires ;
- accéder à des formations gratuites ;
- profiter de l'expertise des animateurs et d'un appui à l'observation ;
- être reconnu en tant qu'observateur et/ou structure observatrice.

Origine

Originaire du Sud-Est de l'Asie, l'insecte aleurode épineux du citronnier (*Aleurocanthus spiniferus*) s'attaque à un grand nombre d'espèces végétales, et il a été détecté en Europe suite à son introduction, à partir de 2008 en Italie, puis en Grèce, en Croatie, au Monténégro et en Albanie ; ainsi que dans d'autres régions du monde dont l'île de La Réunion en 2013.

Dégâts occasionnés et symptômes

Cet organisme nuisible aux végétaux est **polyphage** : il s'attaque à une grande diversité d'espèces.

L'aleurode épineux du citronnier s'alimente sur les feuilles des végétaux, et affaiblit la plante. De plus, il excrète un **miellat abondant et collant qui conduit au développement d'une couche noirâtre (la fumagine)**, empêchant la photosynthèse et la respiration de la plante. **De fortes infestations peuvent entraîner la chute des feuilles et même conduire à la mort de jeunes arbres ou plantes trop affaiblies.**

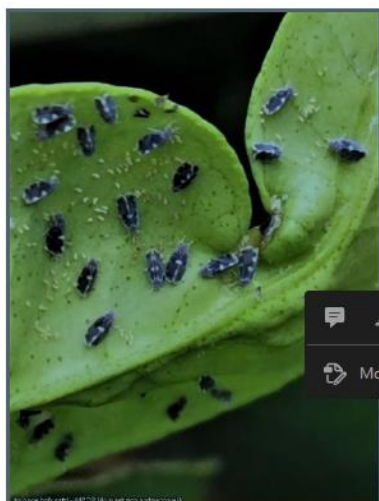
Les larves sont regroupées en colonies immobiles sur la face inférieure des feuilles : de petite taille (entre 0,3 et 0,8 mm), **noires avec une marge blanche** constituée de courts filaments de cire. **Les adultes possèdent des ailes gris-bleu avec des points blancs** et ne mesurent pas plus de 1,7 mm.

Des dégâts (jaunissements ou taches sur feuilles, affaiblissement de la plante, formation de fumagine) associés à la présence de l'aleurode ont été signalés sur certains des sites infestés en Occitanie (voir ci-après). Les autorités en charge de la protection des végétaux appellent à la vigilance et à la mobilisation de tous.

Du fait de sa dangerosité notamment pour la production d'agrumes, cet aleurode est considéré comme **organisme de quarantaine dans l'Union européenne** (règlement (UE) 2016/2031 et règlement d'exécution (UE) 2019/2072), dont l'introduction et la dissémination sont interdites sur l'ensemble du territoire. **La lutte est de plus obligatoire** en vue de son éradication ou, s'il est constaté officiellement que l'éradication est impossible, en vue de son enrayement (règlement (UE) 2022/1927).

La planche photo figurant en page suivante présente :

- les différents stades de l'espèce : œuf, larve, pupa et adulte ;
- les symptômes : jaunissement, fumagine.



Adultes et œufs sur la face inférieure d'une feuille de citronnier



Pupes sur la face inférieure de feuilles d'agrumes



Nymphes et œufs



Fumagine sur feuilles d'agrumes



Feuille de vigne infestée

Situation en Occitanie

L'aleurode épineux du citronnier est désormais présent en France métropolitaine, où il a été officiellement détecté pour la première fois au mois de juin 2023 dans les départements du Gard et de l'Hérault, sur diverses espèces végétales.

Suite au signalement d'une suspicion de présence, la DRAAF-SRAL a officiellement identifié l'insecte sur les communes de Aubord, Bernis, Congénies, Junas, Nîmes, Uchaud, Vauvert et Vestric-et-Candiac (Gard) ainsi que Lunel et Saint-Nazaire-de-Pézan (Hérault).

Les genres et espèces botaniques suivants ont été trouvés infestés sur ces communes : **agrumes (Citrus), rosier (Rosa), vigne (Vitis vinifera), grenadier (Punica granatum), fruitiers à pépins ou d'ornement tels que pommiers, poiriers, cognassier, néflier, buisson-ardent (Amelanchier, Cydonia oblonga, Malus, Eriobotrya japonica, Pyrus, Pyracantha), arbre de Judée (Cercis siliquastrum), faux-aralia (Fatsia japonica), lierre (Hedera), poivre du Sichuan (Zanthoxylum piperitum), et vigne vierge (Parthenocissus quiquefolia).**

La situation reste évolutive, et les nouvelles détections officielles (nouvelles communes concernées ou nouvelles espèces végétales trouvées infestées) seront communiquées sur le site de la DRAAF Occitanie : [lien vers la page DRAAF dédiée.](#)

Restriction à la circulation des végétaux en Occitanie

Ainsi, dans les communes infestées, la circulation de végétaux destinés à la plantation des genres et espèces spécifiés (liste des espèces hôtes d'*Aleurocanthus spiniferus* téléchargeable en bas de [cette page](#)) produites sur ces communes est soumise à des exigences particulières :

- **Constataion officielle** (par le service en charge de la protection des végétaux ou son délégataire) que **le lieu de production est exempt** de l'organisme nuisible ;
- ou **réalisation par l'opérateur professionnel de traitements appropriés**, sous le contrôle du service en charge de la protection des végétaux ou son délégataire), pour **garantir l'absence de l'organisme nuisible** et vérifier l'absence dudit organisme avant mise en circulation.

Que faire en présence d'un foyer ?

Toute observation d'insectes "suspects" par un opérateur professionnel ou un particulier (qu'il s'agisse de larves ou d'adultes) doit être signalée sans délai à la DRAAF-SRAL Occitanie.



Une suspicion de foyer ?

Contactez rapidement la DRAAF-SRAL Occitanie :

sral.draaf-occitanie@agriculture.gouv.fr

En cas de détection, le détenteur de la plante doit détruire au plus vite les parties de végétaux infestées (ou les végétaux entiers en cas de forte infestation) :

- soit par **incinération** (dans le respect des restrictions à l'usage du feu en vigueur),
- soit en les enfermant dans des **sacs hermétiques** pendant au moins deux semaines.

Des traitements insecticides à base d'huiles minérales, paraffiniques ou huiles essentielles d'orange, à action physique (contact/asphyxie) sur les larves, peuvent être conseillés dans le respect des usages autorisés pour ces produits, sur les plantes assainies, dès lors qu'une infestation peu importante sans développement de fumagine est observée. D'autres traitements insecticides efficaces existent, réservés à un usage professionnel et à la possession d'un Certiphyto.

PARTICIPER AU BSV JEVI



Aidez-nous à mieux connaître les bioagresseurs de votre territoire !

En participant en tant qu'observateurs pour le BSV JEVI, nous connaissons mieux la répartition des bio agresseurs et nous pourrions agir plus efficacement !

CLIQUEZ-CI-DESSOUS pour participer !

<https://www.fredonoccitanie.com/surveillance/espace-non-agricole/bsv-jevi/>

S'INFORMER

[Site internet ministère de l'Agriculture et de l'alimentation](#)

[Site internet DRAAF Occitanie](#)

RESSOURCES

Portail Ecophyto-PRO

Dans le cadre du plan Ecophyto en JEVI Pro, un site internet réunit les références et connaissances disponibles pour sensibiliser les professionnels des JEVI et leur permettre de faire évoluer leurs pratiques vers une réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires : www.ecophyto-pro.fr

Site Jardiner Autrement

Un site internet réunit les références et connaissances disponibles pour sensibiliser les Jardiniers amateurs et leur permettre de faire évoluer leurs pratiques : www.jardiner-autrement.fr.

Site FREDON Occitanie - surveillance

Ce site est issu des connaissances régionales de FREDON Occitanie sur le suivi des maladies et ravageurs sur le territoire : <https://www.fredonoccitanie.com/surveillance/>

Fiches « Maladies et Ravageurs » sont également téléchargeables ici : <https://www.fredonoccitanie.com/surveillance/espace-non-agricole/>